

*L'avis suivant est diffusé par le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard à la demande de la Commission de réglementation et d'appels de l'Île.*

## — PRIX DU PÉTROLE —

Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, le 23 avril 2021 - La Commission de réglementation et d'appels de l'Île a approuvé les prix pétroliers suivants. Ils seront en vigueur à compter de 0 h 1 le vendredi 23 avril 2021 :

- Le prix de l'essence restera le même.
- Le prix du mazout de chauffage et du diesel augmentera de 2,1 cents le litre.
- Le prix du propane diminuera de 0,3 cent le litre pour Superior Propane, de 1,6 cent le litre pour Island Petroleum, de 1,3 cent le litre pour Irving Energy Distribution and Marketing, et de 2,6 cents le litre pour Kenmac Energy et Noonan Petroleum.

Avec les taxes, le prix à la pompe de l'essence ordinaire sans plomb aux stations libre-service se situera entre 127,0 et 128,1 cents le litre, et celui du diesel se situera entre 124,4 et 125,6 cents le litre.

Le prix maximal du mazout de chauffage sera de 93,0 cents le litre.

Le prix du propane se situera entre 84,9 et 86,0 cents le litre.

Pour connaître les prix actuels des produits pétroliers, visitez le site [irac.pe.ca](http://irac.pe.ca).

La Commission prévoit réviser les prix de nouveau le 30 avril 2021.